

Formation Module Voile

Objectif	Le Brevet de capitaine 200 voile permet de d'exercer le commandement des navires de plaisance à voile, d'une jauge inférieure à 200 UMS, ne transportant pas plus de 12 passagers
Pré-requis	Certificat d'aptitude physique délivré par un médecin des Gens de Mer Suivre ou avoir suivi les formations Capitaine 200 Titulaire d'un diplôme de Capitaine 200 Selection sur dossier : lettre de motivation, CV nautique Epreuve pratique effectuée à bord d'un navire à voiles
Contenu	Proplusion vélique : 60h Formation pratique embarquée : 120h Compléments de navigation et météorologie : 65h Gestion d'un enavigation commerciale : 20h Anglais : 15h
Durée	282 heures (31 heures par semaine) Evaluations comprises, sauf épreuve finale pratique
Tarifs	Nous consulter
Conditions d'obtention du diplôme	Le capitaine 200 est délivré aux candidats ayant suivi la formation et ayant été admis à l'examen. Répertoire national des certifications professionnelles : Niveau IV
Moyens pédagogiques et d'encadrement	Salle de cours climatisée, avec tableau, écran et video projecteur pour lecture des DVD de formation, internet et WIFI Appareils de navigation traditionnels et électroniques, matériel de sécurité, matériel de matelotage... Bateaux de formation: bateau à moteur et voiliers Formations et formateurs agréés par la Direction de la Mer
Dispositif de suivi d'exécution du programme et d'appréciation du résultat	Fiche d'émargement Attestation de présence Questionnaire de satisfaction
Financement	En fonction de votre situation : prise en charge possible par votre employeur, un OPCA comme Fongécif, Agefos PME, Agefice, Constructys, Opcalia....ou Pole emploi....
Texte de référence	Arrêté du 20 août 2015, relatif à la délivrance du certificat du brevet de capitaine 200 Voile Annexe II, III et IV de l'arrêté du 20 août 2015 fixant le programme de d'admission, de formation, d'acquisition et d'évaluation